l'ONU sur cette question en automne 1996, les enfants constituent depuis quelque temps plus que des victimes accidentelles des conflits entre adultes; ils sont devenus des cibles, qu'on tue ou blesse délibérément dans les conflits ethniques, qu'on viole intentionnellement et qu'on recrute par la force en tant que combattants. Des atteintes aussi flagrantes à leurs droits fondamentaux risquent d'avoir de graves conséquences sur le comportement de ceux qui survivent aux conflits. Nous devons par conséquent porter attention aux millions d'enfants de cette génération qui sont pris dans des conflits armés. Comment pouvons-nous les protéger des pires conséquences de la guerre? Et, une fois que les hostilités ont cessé, comment pouvons-nous débarrasser leur esprit de la guerre? L'élimination des mines terrestres, le contrôle des ventes d'armes légères, le relèvement de l'âge du recrutement constituent des mesures essentielles à cet égard. La réunion des enfants avec leurs familles et la fourniture de programmes de réhabilitation physique et psychologique, objectifs importants de notre aide publique au développement, sont aussi des moyens efficaces d'empêcher les nouvelles explosions de violence. Réduire les possibilités de violence dans un monde où même une guerre mineure peut nous atteindre tous est un objectif essentiel de politique étrangère.

Le troisième objectif de politique étrangère de l'actuel gouvernement, la projection des valeurs et de la culture canadienne à l'étranger, revêt une importance particulière pour la promotion des droits de l'enfant. Les sondages montrent de façon constante que les Canadiens continuent d'apprécier les qualités auxquelles Lester B. Pearson attachait tant d'importance : la tolérance et le respect, la justice sociale, le règlement pacifique des conflits, la démocratie de participation, une place dans le monde définie par des objectifs humains communs plutôt que par l'exercice de la force. Nous sommes de fidèles partisans de l'Organisation des Nations unies et de sa famille d'organisations : l'UNICEF, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'Organisation mondiale de la santé, l'OIT et ainsi de suite. Nous sommes actifs au sein de tous les forums internationaux qui façonnent la conscience du monde. Nous sommes guidés par un engagement fondamental à l'égard des droits de la personne. En tant qu'acteurs de la scène internationale, nous déclarons sans équivoque que ces droits comprennent non seulement les droits des femmes mais aussi les droits des enfants.